063-200070712-20180410-DEL_CA2017_OM-AR Regu le 23/04/2018



DÉLIBÉRATION

N° 20180410-12

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation: 3 avril 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 10 avril 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Bernard LORTON, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Christiane SAMSON à Jeannine SUAREZ Aline LEBREF à Jean Louis GADOUX Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE Jacques COUDOUR à Patrick SAUZEDDE Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH Carine BRODIN à Nicole GIRY Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER

Conseiller.e.s absent.e.s : Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Philippe BLANCHOZ, André IMBERDIS, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Françoise KORCZENIUK, Didier CORNET.

Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérantes : Christine PETRUCCI, Stéphanie BERNARD, David POMMERETTE.

Secrétaire de séance : Benoît GENEIX

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2017 BUDGET ANNEXE DÉCHETS MÉNAGERS

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

4

Suppléants ayant voix délibérantes :

3

Conseillers représentés :

7

Total votants:

53

Rapporteur: Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

063-200070712-20180410-DEL_CA2017_OM-AR Regu le 23/04/2018

Le Conseil Communautaire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 dressé par, Tony BERNARD, Président, cette personne s'étant retirée au moment du vote, après s'être fait présenter les budgets primitifs et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

• Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

POWSTION VENERAL UBELLE SERVICE (*)	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	is the indial	324 876.52
Opérations de l'exercice	5 526 567.15	5 464 925.58
TOTAUX 5 789 802 10	5 526 567.15	5 789 802.10
Résultats de clôture Reste à réaliser	1 1 10 10 10 10	263 234.95
TOTAUX CUMULES	5 526 567.15	5 789 802.10
RESULTATS DEFINITIFS		263 234.95

TOVESTISSENTENT J déficit : Receptes LIBELLE depti	INVESTISSEMENT	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés (234 571.64 + 1 639.80)**	4 12 11 12	236 211.44
Opérations de l'exercice	437 019.74	335 300.83
TOTAUX 571 512 37	437 019.74	571 512.27
Résultats de clôture (132 852.73+1 639.80)**		134 492.53
Reste à réaliser	150 159.00	67 772.00
TOTAUX CUMULES	587 178.74	639 284.27
RESULTATS DEFINITIFS		52 105.53

u denon servette LIBELLE dent	ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		561 087.96
Opérations de l'exercice	5 963 586.89	5 800 226.41
TOTAUX	5 963 586.89	6 361 314.37
Résultats de clôture		397 727.48
Reste à réaliser	150 159.00	67 772.00
TOTAUX CUMULES	6 113 745.89	6 429 086.37
RESULTATS DEFINITIFS		315 340.48

*Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.



063-200070712-20180410-DEL_CA2017_OM-AR Regu le 23/04/2018

> **A la reprise des balances, un prêt du budget annexe des déchets ménagers a été transféré au budget général. Pour des raisons techniques et en commun accord avec la trésorerie, il est préférable de le réintégrer sur le budget général. Il reste qu'une annuité de 1 639.80 €. Cette somme augmente le déficit de résultat reporté de 2016 sur l'investissement.

- Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

TOTAL VOTANTS: 53

Abstentions:

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 52

Conseillers présents : 45

Pour: 52

Représentés: 7

Non-participation: 1

Contre:

Pour ampliation ertifiée conforme,

Le Piesident,

Tony BERNARD,

Maire de Châteldon



063-200070712-20180410-DEL_CA2017_OM-AR Regu le 23/04/2018

